

FORMATION à valeur interne ENGINS DE CHANTIER SELON LA RECOMMANDATION R372M

PUBLIC CONCERNE

Débutant ou expérimenté de chariot de manutention dans la catégorie demandée, déclaré apte après la visite médicale du travail.

PRE-REQUIS

Compréhension orale et écrite du français.

OBJECTIFS

Connaître la recommandation R 372 M, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier. Effectuer les vérifications de l'engin avant utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau Maîtriser la conduite d'engins de chantier

METHODE

Formation théorique en salle : Chaque candidat dispose d'un livret de cours, le formateur utilise un support informatique par vidéoprojecteur qui reprend les points du livret de cours.

Formation pratique : Alternance d'explications et conseils du formateur et d'applications pratiques dans des conditions proches des situations de travail des stagiaires, chaque stagiaire passe un par un sur l'engin pour effectuer des manœuvres sous la direction du formateur tandis que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications du formateur.

LEGISLATION

Décret du 02 Décembre 1998 / 98 – 1084
Recommandations R 372M de la CNAMTS

MOYENS PEDAGOGIQUES

Des cours théoriques utilisant plusieurs types de supports (vidéos, Powerpoint, *paper board*) pour faciliter la compréhension des stagiaires.
Remise de livrets stagiaires à chaque fin de séquence, qui reprend les grandes lignes du cours ainsi qu'une auto-évaluation.

Modalités

Les stages de formations peuvent se dérouler dans l'un de nos centres de formations en sessions ouvertes tout au long de l'année (inter) ou directement sur le site du client avec son matériel mis à disposition (intra).

Durée : 2 jours (14 heures)

Horaires : 8H30 - 12H00 13H30 – 17H00

PROGRAMME

Formation théorique

- Connaissance de base du code de la route
- Identification et connaissance de la signalisation routière
- Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières
- Notion de lecture de plan
- Règles particulières de circulation des engins de TP
- Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier
- Technologie et connaissance de l'engin de chantier :
- Les différents organes
- La préparation à la mise en route
- Les précautions lors de l'arrêt
- Risques inhérents au fonctionnement de l'engin
- Les règles de conduite
- Les règles générales de sécurité
- Les règles particulières de sécurités liées à chaque catégorie d'engins

Formation pratique

Les contrôles portent sur les points suivants :

- Vérification et maintenance
- Préparation avant mise en route
- Essais sécurité et contrôle
- Conduite circulation et manœuvre :
- Essais avant travail
- Respect des règles de sécurité en manœuvre
- Circulation avec la maîtrise de différents sols
- Manœuvres
- Fin de poste
- Préparation pour transport